This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RAPPORT DE GESTION

1897.

Personnel.

M. le Dr Timothée Rothen qui avait rempli les fonctions de Directeur du Bureau international depuis le 1er Décembre 1890, est décédé le 11 Février 1897 et a été remplacé par M. le Colonel Emile Frey, Conseiller fédéral, ancien Président de la Confédération, en vertu d'un Arrêté du 11 Mars de cette année.

Le personnel du Bureau a été augmenté par la désignation, à titre d'aide provisoire, de M. Paul Burger, suivant décision prise par le Directeur à la date du 6 Avril, en vertu de l'Ordonnance du 7 Décembre 1885 concernant l'organisation des Bureaux internationaux. A l'expiration du délai de six mois cette désignation provisoire a été convertie en une nomination définitive de commis, suivant arrêté du Conseil fédéral en date du 10 Novembre.

Enfin, par Arrêté du 6 Décembre, sur la proposition du Directeur, le Conseil fédéral a bien voulu accorder, à partir du 1er Janvier 1898:

1° le titre de « Premier Secrétaire » à M. Fr. Gascard qui, depuis 1895, avait été autorisé à porter celui de « Secrétaire-traducteur »;

2° le titre de « Deuxième Secrétaire et Comptable » à M. J. Homberger qui, depuis 1895, avait éte désigné comme « Registrateur ».

Composition de l'Union.

Une accession nouvelle à la Convention de St-Pétersbourg du 10/22 Juillet 1875 a porté à 47 le nombre des Etats de l'Union. L'adhésion de la colonie anglaise de Ceylan a été annoncée par Notification N° 460 du 1er Mars 1897.

Pour la participation aux frais du Bureau international, Ceylan compte dans la 6e classe.

Depuis le 1er Juillet 1897, le Japon compte dans la 1re classe pour la participation aux frais du Bureau international. Il figurait précédemment dans la 4e classe.

(Notification N° 466 du 15 Juin.)

D'autre part l'accession de la Compagnie allemande des télégraphes sous-marins (Deutsche See-Telegraphen-Gesellschaft) pour son câble de Borkum à Vigo, qui date déjà de 1896, a été confirmée par une déclaration de l'Office allemand transmise par la voie diplomatique, que nous avons portée à la connaissance des Administrations de l'Union par nos Notifications N° 462 du 1er Mai et 466 du 15 Juin 1897.

Le tableau ci-après donne, par ordre alphabétique, les noms des pays dont se compose l'Union, avec indication de la classe à laquelle chacun appartient et de la date de son accession à la Convention. Nous avons ajouté à ce tableau, comme l'an dernier, l'étendue en kilomètres carrés de chacun des pays adhérents et le chiffre de leur population.

PAYS.	Etendue en km. carrés.	Population.	Classe.	Date de l'entrée dans l'Union.
Allemagne	540 484	52 279 901	I	1er Janvier 1866.
Argentine (République)	2 789 400	3 918 966	I	1er Janvier 1889.
Australie méridionale	2 341 611	360 220	IV	27 Mai 1878.
Australie occidentale	2 527 283	137 072	VI	1er Janvier 1894.
Autriche	300 025	23 895 413	II	1er Janvier 1866.
Belgique	29 457	6 495 886	III	1er Janvier 1866.
Bosnie-Herzégovine	51 100	1 568 092	V	1er Juillet 1880.
Brésil	8 337 218	14 954 217	I	4 Juillet 1877.
Bulgarie	97 929	3 153 259	V	18 Septembre 1880.
Cap de Bonne-Espérance	553 650	1 527 224	IV	1er Janvier 1882.
Ceylan	63 976	3 174 950	VI	1er Janvier 1897.
Cochinchine	279 800	3 796 513	V	26 Mai 1884.
Colonies espagnoles	429 000	9 490 000	IV	1er Avril 1890.
Colonies portugaises	2 146 100	19 400 000	V	1er Janvier 1894.
Danemark [1]	38 302	2 172 380	IV	1er Janvier 1866.
Egypte	994 300	6 817 265	IV	9 Décembre 1876.
Espagne [2]	505 004	17 650 234	II	1er Janvier 1866.
France et Algérie [3]	1 132 190	42 968 576	I	1er Janvier 1866.
Grande-Bretagne [4]	314 956	39 549 722	I	24 Février 1871.
Grèce	63 606	2 433 806	V	1er Janvier 1866.
Hongrie	322 304	17 463 791	II	1er Janvier 1866.
Indes britanniques	5 147 340	287 000 000	I	1er Janvier 1869.
Indes néerlandaises	1 654 120	32 056 804	III	1er Juillet 1872.
Italie [5]	296 323	30 347 291	I	1er Janvier 1866.
Japon	382 416	42 269 301	IV I	17 Janvier 1879. 1er Juillet 1897.
Luxembourg	2 597	217 583	VI	2 Mars 1866.
Montenegro	9 080	200 000	VI	20 Septembre 1880.
Natal	67 570	698 286	VI	16 Mars 1881.
Norvège	322 520	2 055 000	III	1er Janvier 1866.
Nouvelle Calédonie	19 823	62 752	VI	1er Janvier 1895.
Nouvelle Galles du Sud	803 855	1 253 288	IV	25 Février 1884.
Nouvelle Zélande	270 935	722 658	IV	3 Juin 1878.
Pays-Bas	33 075	4 928 656	III	1er Janvier 1866.
Perse	1 645 000	9 000 000	VI	1er Janvier 1869.
Portugal [6]	92 575	5 102 207	V	1er Janvier 1866.
Queensland	1 959 823	795 155	IV	9 Avril 1896.
Roumanie	160 150	5 406 249	III	9 Février 1866.
Russie	22 434 392	120 000 000	I	1er Janvier 1866.
Sénégal	155 000	1 100 000	V	26 Mars 1885.
Serbie	48 590	2 283 434	V	9 Février 1866.
Siam	633 000	5 000 000	V	21 Avril 1883.
Suède	447 862	4 962 568	III	1er Janvier 1866.
Suisse	41 419	2 917 819	IV	1er Janvier 1866.
Tasmanie	68 334	157 456	VI	8 Juillet 1885.
Tunisie	130 000	1 500 000	V	1er Juillet 1885.
Turquie	2 745 741	21 878 000	I	1er Janvier 1866.
Victoria	229 078	1 174 888	IV	1er Janvier 1880.
Totaux	63 658 313	856 296 882		

[1]) Non compris les îles Feroë et l'Islande. — [2]) Y compris les Baléares et les Canaries. — [3]) Y compris comme relevant de l'Administration des télégraphes de France, la République du Val d'Andorre et la Principauté de Monaco. — [4]) Y compris Gibraltar et Malte. — [5]) Y compris, comme relevant de l'Administration des télégraphes d'Italie, la République de Saint-Marin. — [6]) Y compris Madère et les Açores.

Le groupe des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré à la Convention n'a subi aucune modification. Il se compose au 31 Décembre 1897 ainsi qu'il suit:

1° Black Sea Telegraph C°.
2° Commercial Cable C°.
3° Compagnie allemande des télégraphes sous-marins.
4° Compagnie française des câbles télégraphiques.
5° Direct Spanish Telegraph C°.
6° Eastern Telegraph C°.
7° Grande Compagnie des télégraphes du Nord (pour son réseau européen).
8° Halifax and Bermudas Cable C°.
9° Indo-European Telegraph C°.
10° South American Cable C°.
11° Spanish National Submarine Telegraph C° (pour le câble de Ténériffe à St-Louis du Sénégal).
12° Télégraphes et Téléphones de la Plata.
13° West African Telegraph C° (pour les câbles de St-Louis du Sénégal à Rio Nunez [Konakry], à Grand Bassam, à Porto Novo [Kotonou] et à Gabon et pour ceux atterrissant aux stations de Sierra Léone, Bathurst et Accra).
14° West India and Panama Telegraph C°.

Le deuxième groupe comprend les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international. Leur nombre est resté le même que l'année dernière, savoir:

1° African Direct Telegraph C°.
2° American Telegraph and Cable (Western Union).
3° Anglo American Telegraph C°.
4° Brazilian Submarine Telegraph C°.
5° Central and South American Telegraph C°.
6° Direct United States Cable C°.
7° Eastern Extension Australasia and China Telegraph C°.
8° Eastern and South African Telegraph C°.
9° The Europe and Azores Telegraph C°.
10° The Pacific and European Telegraph C°.
11° West Coast of America Telegraph C°.
12° Western and Brazilian Telegraph C°.

Les Compagnies suivantes, qui forment le troisième groupe, ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées plus haut.

Le nombre de ces Compagnies s'est augmenté de la *British North Borneo C°* (Notification N° 467 du 1er Juillet 1897), avec laquelle nous n'avons été en relations jusqu'à présent que par l'intermédiaire de la Compagnie Eastern Extension. Voici la liste de ce troisième groupe:

1° British North Borneo C°.
2° Cuba Submarine Telegraph C°.
3° India Rubber, Gutta-Percha and Telegraph Works.
4° Mexican Telegraph C°.
5° River Plate Telegraph C°.
6° United States and Hayti Telegraph and Cable C°.

Travaux réguliers.

La **Correspondance générale** gagne continuellement en importance, de 3658 en 1896 le nombre des pièces échangées est monté à 4548 en 1897. Dans ce total les circulaires et notifications ne comptent chacune que pour une unité. Les catégories les plus importantes de cette correspondance sont les suivantes:

Interruptions et rétablissements des lignes	789	pièces
Nomenclature des bureaux et des câbles, ouverture de nouveaux bureaux, Circulaires et Notifications concernant l'exécution du service	757	»
Vocabulaire officiel du langage convenu	729	»
Conférence de Budapest et Documents y relatifs	624	»
Journal télégraphique	299	»
Comptabilité	224	»
Rapports des Compagnies privées	175	»
Personnel	165	»
Cartes télégraphiques	134	»

Les **Circulaires** autographiées ou imprimées sont au nombre de 12 (dont un numéro bis). Les objets principaux traités dans ces circulaires sont les suivants:

1° Comptabilité et rapport de gestion du Bureau international.
2° Documents de la Conférence de Budapest. Distribution du Volume contenant les Actes de la Conférence.
3° Tarifs télégraphiques: Annexe au Tableau A.
4° Préparation et distribution d'une nouvelle édition de la Nomenclature des Câbles.
5° Statistique télégraphique et téléphonique.
6° Préparation d'une nouvelle édition de la Carte des communications télégraphiques du régime européen.
7° Préparation d'une nouvelle édition corrigée et augmentée du Vocabulaire officiel du langage convenu.
8° Dispositions facultatives du Règlement de Budapest (2e série).
9° Propositions de modifications au Règlement de Budapest et questions d'interprétation de ce Règlement.

Les **Notifications** sont au nombre de 283, dont 267 sous la forme de circulaires télégraphiques et 16 (de Nos 458 à 473) sous celle de circulaires autographiées.

Les premières se rapportent pour la plupart (228) à des interruptions ou rétablissements de communications internationales, quelques-unes seulement (39) concernent des questions de tarifs ou l'application de nouvelles règles de service.

Les secondes ont eu pour objet de porter à la connaissance des Offices de l'Union les adhésions nouvelles à la Convention de St-Pétersbourg; les changements dans l'organisation ou dans le personnel supérieur des Administrations télégraphiques; l'approbation et la mise en vigueur des dispositions du Règlement de service international arrêté à Budapest et des tarifs y annexés; la fixation et les modifications de l'équivalent du franc dans divers pays; l'application des dispositions facultatives du Règlement de Budapest; l'ouverture de nouvelles communications internationales ou de nouvelles voies entre pays limitrophes; l'adoption de nouvelles dénominations pour des voies existantes; la pose de câbles nouveaux dont le détail sera donné plus loin; toutes les modifications survenues dans l'application des tarifs internationaux; la formation de Compagnies télégraphiques nouvelles; le relevé mensuel des interruptions et rétablissements des communications internationales; les dispositions prises sur divers points pour assurer les communications télégraphiques pendant la durée des troubles politiques ou de la guerre, ainsi que les restrictions apportées au service pour les mêmes motifs; la distribution des annexes à la Nomenclature des bureaux télégraphiques; la prolongation jusqu'au 31 Décembre 1897 du délai pour la communication des *Codes* en vue de la préparation d'une nouvelle édition corrigée et augmentée du vocabulaire officiel du langage convenu, etc.

Comme les années précédentes le Bureau international a fait paraître, dans le courant de l'année 1897, la **Statistique comparative générale de la télégraphie,** en réunissant dans un cahier indépendant les renseignements publiés antérieurement dans le *Journal télégraphique,* sur les résultats obtenus pour l'année 1895.

Ce tirage spécial a été effectué à 650 exemplaires qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite (Circulaire 472 du 17 Juin 1897) et service du Bureau international	352	exemplaires
Vente aux Administrations et aux particuliers	186	»
Ensemble	538	»
Il reste donc au 31 Décembre 1897 un stock disponible de	112	»
Total égal	650	»

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1895 a aussi été établie, en tant que le permettaient les renseignements parvenus au Bureau international et publiée dans le *Journal télégraphique*. Un grand nombre de sociétés privés ne nous ont pas encore fourni des renseignements précis sur leur exploitation, et la statistique est encore trop incomplète pour justifier le tirage spécial que nous nous étions proposé de publier.

Le **Journal télégraphique** a terminé, avec l'année 1897, la vingt-neuvième année de son existence. Le volume XXI (1897) comprend 336 pages et contient, outre la revue télégraphique de 1896 et les statistiques générales annuelles, 18 articles spéciaux sur la situation des télégraphes et des téléphones dans différents pays, 20 articles techniques ou études concernant l'usage du microphone dans le service téléphonique de l'Allemagne; les systèmes de télégraphie et téléphonie simultanées; le système téléphonique interurbain de la Grande-Bretagne; l'organisation du service télégraphique belge; les concours professionnels entre télégraphistes belges; la réforme du Calendrier julien et les dispositions de la Russie; les progrès récents de la télégraphie; la transmission, sans fils conducteurs, des signaux télégraphiques à travers l'espace; l'organisation du service des télégraphes à Haïti; deux réparations du câble de la Compagnie «South american cable» dans les eaux de l'île du Cap Vert en 1893 et 1895; l'Union télégraphique internationale; le rendement électrique des translateurs; des publications officielles reproduisant textuellement les prescriptions relatives aux installations à courant fort en Suisse, une loi concernant les télégraphes et les téléphones dans le Danemark, des arrangements particuliers entre la Russie, d'une part, la Norvège et la Suède de l'autre, la reprise par l'Etat belge des réseaux téléphoniques de Malines et d'Iseghem-Courtrai-Roulers, la création d'un groupe téléphonique à Chimay et divers tarifs téléphoniques belges avec instructions y relatives; le texte complet de la 7e édition de la Nomenclature officielle des câbles; des notices bibliographiques sur 18 ouvrages relatifs à la télégraphie, la téléphonie et autres applications de l'électricité, outre le sommaire mensuel des revues électro-techniques reçues par le Bureau international; 6 articles nécrologiques consacrés à des personnages qui ont rendu des services à la science de l'électricité et au service des télégraphes; et enfin les nouvelles les plus récentes intéressant particulièrement les services de l'Union.

Le *Journal télégraphique* a été tiré à 1700 exemplaires dont voici la distribution qui indique une augmentation sensible sur l'année précédente:

	Nombre d'exemplaires distribués en 1897.
Répartition gratuite et échanges	406
Abonnements souscrits par les Administrations	806
» » » » Compagnies	163
» pris directement par la librairie ou par la poste	189
Totaux:	1564

Quant aux années antérieures, les volumes I et III sont complètement épuisés et, pour les autres volumes, le tableau ci-après indique le nombre d'exemplaires restants, déduction faite d'une réserve de 10 exemplaires destinés aux archives du Bureau international.

Volumes.																		
II	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	XVIII	XIX	XX	XXI
9	55	53	55	78	89	87	53	55	91	95	86	88	83	88	71	107	109	100

L'impression du Journal a occasionné fr. 9142,20 de frais, tandis que la dépense correspondante de l'année précédente avait été de fr. 9615,65. Le total plus élevé de l'année 1896 provenait de la publication dans le Journal du texte intégral du Règlement de service international et des Tarifs arrêtés par la Conférence de Budapest.

D'autre part, la vente du Journal a produit en 1897 une somme totale de fr. 8540,63, tandis qu'en 1896, elle n'avait produit que fr. 8252,85.

Il en résulte que le déficit provenant de la vente du Journal, qui était de fr. 1362,80 pour l'exercice 1896, se trouve réduit en 1897 à fr. 601,57. Mais cette difference elle-même n'est qu'apparente, le stock restant au 31 Décembre 1897 de 100 Volumes du Journal et des publications qui s'y rapportent représentant une valeur supérieure au total du déficit.

Parmi les publications indépendantes extraites des années précédentes du *Journal télégraphique* il restait, à la fin de l'année, 26 exemplaires de l'*Etude sur la Téléphonie,* 58 de l'*Etude sur la législation télégraphique,* 122 du *Droit pénal télégraphique.*

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons publié en 1897 une 7e édition de la **Nomenclature des Câbles** que nous avons donnée en supplément au N° 11 du Journal télégraphique (25 Novembre 1897).

Nous avons fait faire de ce document un tirage spécial de 1600 exemplaires qui ont été répartis ainsi qu'il suit:

Distribution gratuite	318	
Exemplaires souscrits par les Administrations et Compagnies télégraphiques	945	
Service du bureau et réserve	16	
	1279	
Stock disponible au 31 Décembre 1897	321	
Total égal		1600

Les **Documents relatifs aux Conférences** se sont enrichis des Actes de la Conférence de Budapest, qui forment un fort volume de 1030 pages grand in-4°, imprimé sur papier fabriqué spécialement pour cette édition par la fabrique de papiers de Balsthal.

Ce volume a été tiré à 700 exemplaires qui ont été répartis ainsi qu'il suit:

Distribution gratuite aux Autorités suisses, aux représentants diplomatiques des puissances étrangères résidant à Berne, aux Administrations de l'Union	335	
Distribution gratuite aux délégués à la Conférence et à leurs adjoints	119	
Exemplaires souscrits par les Administrations et Compagnies télégraphiques ou vendus à divers	146	
Service du bureau et réserve	16	
	616	
Stock disponible au 31 Décembre 1897	84	
Total égal		700

Des **Documents relatifs aux Conférences** antérieures à celle de Budapest, le stock disponible au 31 Décembre est le suivant:

Documents de	Rome	1872	78 exemplaires.
» »	Berlin	1885	44 »
» »	Paris	1890	80 »

Le stock des Documents de Paris (1865), de Vienne (1868), de St-Pétersbourg (1875) et de Londres (1879) est complètement épuisé.

Du **Vocabulaire officiel du langage convenu,** qui a été tiré à 15,000 exemplaires en 1894 et dont il restait, au 1er Janvier 1897, 2375 exemplaires,

dont 2262 avec préface française
et 113 avec préface italienne,

il a été vendu dans le courant de l'année 1897

1337	exemplaires	avec	préface	française, et
3	»	»	»	italienne
1340				

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1897 un stock disponible de 1035 exemplaires, savoir:

Avec	préface	française	. 925	1035
»	»	italienne	. 110	

Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques. La neuvième édition de la Nomenclature des Bureaux télégraphiques que le Bureau international a distribuée dans le courant du mois de Septembre 1894, laissait au 1er Janvier 1897 un stock disponible de:

792	exemplaires	avec	préface	allemande
1146	»	»	»	anglaise
1005	»	»	»	française
178	»	»	»	italienne
3121				

Il a été vendu dans le courant de l'année 1897:

6	exemplaires	avec	préface	allemande
49	»	»	»	anglaise
669	»	»	»	française
724				

De sorte qu'il reste au 31 Décembre 1897 un stock disponible de 2397 exemplaires de la Nomenclature officielle des Bureaux télégraphiques, savoir:

786	exemplaires	avec	préface	allemande
1097	»	»	»	anglaise
336	»	»	»	française
178	»	»	»	italienne
2397				

Il a été publié, en 1897, six annexes ordinaires portant les Nos 14 à 20, qui ont été tirées à 34 500 exemplaires et l'Annexe récapitulative No 2 tirée à 45 000 exemplaires.

Des **Tarifs téléphoniques** publiés en 1895 sous forme de brochure, petit in-8o, il restait au 1er Janvier 1897, un stock de 510 exemplaires.

Il en a été vendu 5 exemplaires pendant l'année 1897, de sorte qu'il reste au 31 Décembre 1897, 505 exemplaires disponibles.

Ainsi que nous l'avons indiqué dans notre Rapport de gestion pour l'année 1896, nous avons dû faire exécuter au commencement de 1897 un tirage supplémentaire de 1000 exemplaires de la petite édition du **Règlement de Budapest.**

Il restait au 1er Janvier 1897 un stock de 146 exemplaires disponibles du premier tirage.

Le total disponible pour l'année 1897 s'élevait donc à	1146	exemplaires.
Il en a été vendu pendant cette année	663	»
De sorte que le stock disponible au 31 Décembre 1897 est de	483	»

Cartes télégraphiques. Du nouveau tirage de la *Carte générale des grandes communications télégraphiques du Monde* en une feuille que nous avons mis en vente en 1896, il restait au 1er Janvier 1897 un stock disponible de . . . . . 1940 exemplaires.

Il en a été vendu pendant l'année . . . . . 214 »

De sorte que le stock disponible au 31 Décembre 1897 est de . . . . 1726 »

La *Carte des communications télégraphiques du régime extra-européen* laissait à la fin de l'année 1896 un stock disponible de . . . . . 384 exemplaires.

Il en a été vendu en 1897 . . . . . 19 »

Et le stock disponible au 31 Décembre de cette année est de . . . . . 365 »

De la *Carte des communications télégraphiques du régime européen* dont le dernier tirage est de 1891, il restait à la fin de 1897, 957 exemplaires disponibles.

Mais cette carte n'étant plus au courant nous avons réuni les éléments nécessaires pour en publier une nouvelle édition dans les premiers mois de 1898 et nous allons mettre au rebut le stock du tirage de 1891.

Extension du réseau général.

Les nouvelles communications internationales ouvertes en 1897 sont les suivantes:

A. Régime extra-européen.

a. L'Administration des Indes néerlandaises a étendu son réseau sous-marin d'Ampenan (Lombok) à Singaradja (Bali) (Notification N° 467 du 1er Juillet 1897) et de Sabang (Weh) à Olehleh près de Kolla-Radja (Sumatra) (Notification N° 468 du 15 Juillet 1897).

b. La Compagnie British North Borneo a complété son réseau entre Labuan et Sandakan (Notification N° 462 du 1er Mai 1897).

c. La Compagnie Eastern Extension, Australasia and China Telegraph a relié, par des câbles sous-marins, les îles ci-après appartenant au groupe des Philippines:

Luçon (Manille) à Panay (Capiz);
Panay (Iloilo) à Negros (Bacolod);
Negros (Escalante) à Zebu (Tuburan).

(Notification N° 473 du 1er Décembre 1897).

d. La Compagnie française des câbles télégraphiques a ouvert et mis en service un câble sous-marin reliant son bureau de La Guayra à celui de Puerto-Cabello (Venezuela) (Notification N° 462 du 1er Mai 1897). Elle a ouvert au service un autre câble sous-marin de Curaçao à Coro (Venezuela) (Notification N° 464 du 1er Juin 1897) et a annoncé l'ouverture prochaine d'une communication entre Coro et Maracaibo (Venezuela) (Notification N° 462 précitée). Enfin elle a établi et ouvert au service des câbles sous-marins entre la Pointe-à-Pître (Guadeloupe) et l'Ile des Saintes, et entre l'Ile des Saintes et la Basse-Terre (Notification N° 473 du 1er Décembre 1897).

e. La Compagnie Commercial Cable a prolongé en Amérique son réseau de lignes terrestres jusqu'au Mexique (Notification N° 470 du 1er Septembre 1897).

f. L'Administration des Colonies portugaises a ouvert un bureau d'Etat à Lourenço Marques en communication avec Chibuto et Inhambane (Notification N° 472 du 1er Novembre 1897).

g. Les lignes terrestres de la Colonie allemande de l'Afrique Orientale ont été étendues jusqu'à Lindi (Notification N° 470 du 1er Septembre 1897).

h. Le réseau terrestre de l'île de Madagascar a été établi et ouvert au service, reliant Majunga (point d'atterrissement du câble sous-marin) aux bureaux d'Andevorante, Ankeramabinska, Beforona, Maevetanana, Mahatsara, Marovoay, Maromanga, Ankazobe, Tamatave, Tananarive et Andriba (Notification N° 470 du 1er Septembre 1897).

i. Le réseau terrestre de la Côte d'Ivoire a été augmenté d'une section nouvelle de 64,600 kilomètres entre Grand Drevin et San Pedro (Notification N° 470 du 1er Septembre 1897), et d'une autre ligne de 117 kilomètres entre San Pedro et Bliéron (Notification N° 471 du 1er Octobre 1897).

j. A ces communications dont l'établissement nous a été notifié régulièrement nous pouvons ajouter l'extension considérable donnée au réseau sous-marin du Japon et dont nous avons

eu connaissance par la publication d'une nouvelle édition de la Nomenclature des câbles. Tandis qu'en 1894 ce réseau ne comprenait que 34 câbles d'une longueur totale de 497 km. il comprend maintenant 70 câbles dont la longueur totale est de 2793 km.

B. Régime européen.

a. Deux nouveaux câbles ont été immergés, à frais communs, entre la France et la Grande-Bretagne, dans la Manche, pour le service téléphonique (Notification N° 470 du 1er Septembre et N° 471 du 1er Octobre 1897).

b. La Compagnie Eastern Telegraph a immergé un câble entre Vigo et Gibraltar. Ce nouveau conducteur a 1140 kilomètres de longueur (Notification N° 470 du 1er Septembre 1897).

Travaux exceptionnels.

La préparation d'une nouvelle édition corrigée et augmentée du **Vocabulaire officiel du langage convenu** a été poursuivie pendant toute l'année, dans les conditions indiquées par notre Circulaire N° 475 du 3 Septembre.

Le délai pour la communication des Codes dont les mots devront figurer dans la nouvelle édition, pourvu qu'ils soient conformes aux dispositions du Règlement, a été prolongé jusqu'au 31 Décembre 1897. Le nombre de Codes communiqués à cette date au Bureau international est de 216.

D'après les résultats obtenus jusqu'à la fin de l'année 1897 on peut estimer que l'ensemble du travail de revision et de classement exécuté par un personnel auxiliaire de douze employés, sous la direction et la surveillance d'un fonctionnaire du Bureau international aidé d'un adjoint temporaire, ne pourra être terminé avant la fin de l'année 1899. Selon toutes probabilités le manuscrit ne pourra donc être livré à l'impression qu'en 1900.

Il s'agit en effet de passer en revue plus de trois millions de mots contenus dans l'édition de 1894 et dans les 216 Codes communiqués, et de classer dans un ordre alphabétique rigoureux les mots qui, après examen au point de vue linguistique, devront figurer dans la nouvelle édition du Vocabulaire.

La Circulaire N° 475 du 3 Septembre par laquelle nous avons soumis aux Offices de l'Union le projet d'ensemble de ce vaste travail, a donné lieu à 22 réponses dont 21 peuvent être considérées comme approuvant entièrement nos propositions.

Une seule des Administrations qui nous ont répondu soulève une objection fondamentale en critiquant la suppression de la règle de dissemblance orthographique et télégraphique. Elle demande formellement le maintien de cette règle.

Mais cette manière de voir est en contradiction avec les principes mêmes qui nous ont été imposés pour l'exécution du travail: *Conserver tous les mots corrects de la première édition du Vocabulaire officiel, et y intercaler, en ordre alphabétique, les mots corrects des Codes privés* qui nous auront été communiqués à cette intention. Si nous devions faire la sélection des ressemblances orthographiques et télégraphiques, il est évident que nous devrions, ou bien sacrifier une grande partie des mots de l'édition de 1894, au grand préjudice des 15,000 acheteurs de ce document; ou bien refuser la majeure partie des mots des Codes privés, ce qui serait contraire aux instructions de la Conférence de Budapest.

Tout en regrettant de ne pouvoir tenir compte de l'objection qui nous est présentée, nous nous trouvons dans l'obligation de continuer notre travail conformément au programme qui a fait l'objet de notre Circulaire N° 475, jusqu'à ce qu'une majorité se soit prononcée sur cette grave question dont la solution, dans un sens ou dans l'autre, reste encore soumise aux décisions des Administrations.

Indications abrégées des voies.

Dans sa troisième séance plénière, la Conférence de Budapest avait adopté la résolution suivante, présentée par la Commission du Règlement:

> « *La Conférence télégraphique internationale de Budapest invite le Bureau inter-*
> « *national des Administrations télégraphiques à désigner les voies usuelles par des formules*
> « *concises, conformément au paragraphe premier de l'Article XLII du Règlement, et à*
> « *insérer ces formules dans la Nomenclature officielle des bureaux télégraphiques.* »

L'exécution de ce travail a été entreprise par le Bureau international dès que les documents de la Conférence ont été reproduits et classés dans les Archives.

Par une circulaire N° 465 du 1er Novembre 1896 nous avons demandé aux Administrations de l'Union de nous indiquer les voies usuelles dont elles se servent et nous avons proposé deux solutions de la question, consistant: l'une, à employer comme désignation abrégée des voies, des mots quelconques de 4 lettres formant un code spécial; l'autre, à créer des mots de convention composés de manière à représenter, par des abréviations, les diverses parties des voies à désigner

Sur 47 Offices de l'Union, 33 ont jusqu'à ce jour répondu à notre demande et, à une seule exception près, se sont prononcés pour la deuxième solution.

Le nombre de voies usuelles qui nous ont été indiquées n'est pas inférieur à 1300, de sorte que la formation des désignations abrégées présente de nombreuses difficultés. Le travail auquel 14 Administrations n'ont pas encore apporté leur contribution de renseignements, sera cependant prochainement soumis aux Offices de l'Union, pour un examen définitif.

Modifications proposées au Règlement de Budapest.

Par notre Circulaire N° 474 du 3 Août 1897 nous avons soumis aux Offices de l'Union plusieurs demandes de modifications au texte du Règlement de service international revisé à Budapest.

Nous venons de rendre compte des résultats de l'enquête ouverte à cet effet, en communiquant aux Administrations télégraphiques, par une Circulaire N° 479 du 15 Janvier 1898, les réponses qui nous ont été transmises par 25 Offices. Aux termes du § 8 de l'Article LXXXIII du Règlement, l'enquête se poursuivra pendant 5 mois encore, avant qu'une solution définitive puisse être arrêtée.

Questions d'interprétation du Règlement de Budapest.

Par la Circulaire précitée du 3 Août 1897 (N° 474), nous avons aussi rendu compte de l'interprétation donnée par le Bureau international à diverses dispositions du Règlement.

D'après les 25 réponses qui nous sont parvenues, les Offices de l'Union se déclarent d'accord avec notre interprétation; mais il a paru à deux des Administrations qui ont répondu, que cette interprétation doit être confirmée par une modification aux termes du Règlement.

Cette proposition a été portée à la connaissance des Offices par notre Circulaire du 18 Janvier dernier et fait l'objet d'une enquête actuellement en cours d'instruction.

Situation financière du Bureau international et comptes de l'année.

Le fonds de fr. 25 000 constitué en faveur du Bureau international des Administrations télégraphiques à la suite des décisions de la Conférence de Londres s'élevait à la fin de 1896 à la somme de fr. 48 655,80.

D'après la déclaration de l'Administration des effets de valeur du Département fédéral des finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, la capitalisation des intérêts l'avait, au 31 Décembre 1897, porté à la somme de fr. 49 977,70, savoir:

3 % Obligations du Canton de Berne 1895 . . .	fr.	31 000. —
3½ % Obligations fédérales	»	4 000. —
3½ % Banque cantonale de Neuchâtel 1888 . .	»	6 000. —
3¾ % Banque hypothécaire de Thurgovie . . .	»	8 000. —
En dépôt à la Caisse fédérale	»	977. 70
Total égal	fr.	49 977. 70

La **Comptabilité de l'année 1897** ressort du tableau annexé au présent rapport qui donne, sous la forme habituelle, le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard, d'une part, des comptes de 1896 et du budget qui avait été prévu pour 1897 et, d'autre part, du budget arrêté par le Conseil fédéral pour l'année 1898.

Les résultats généraux du compte de l'exercice 1897 sont les suivants:

Le budget de 1897 ouvrait au Bureau international un crédit de	fr. 120 000. —	
et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à	» 36 550. 58	
Les dépenses se sont effectivement élevées à		fr. 122 712. 49
et les recettes ont atteint le chiffre de		» 43 402. 49
Le budget mettait à la charge des Administrations	fr. 83 449. 42	
Cette somme se trouve effectivement réduite à	» 79 310. —	
Différence en faveur des Administrations	fr. 4 139. 42	

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 79 310. En fixant à fr. 140 la quote-part de chacune des 566½ unités qui contribuent aux dépenses communes de 1897 il y aura, pour arrondir, une solde actif de fr. 516. 94 à reporter à l'exercice 1898.

Le nombre total d'unités contributives qui était de 553½ en 1896 se trouve porté, en 1897, à 566½. Cette différence est justifiée par l'accession de la Colonie de Ceylan qui a pris place dans la 6e classe à partir du 1er Janvier 1897 et par le transfert du Japon de la 4e à la 1re classe, à partir du 1er Juillet 1897.

Tableau de répartition.

Classe.	Unités par classe.	Montant de l'unité.	Montant par classe.	Nombre des Administrations.	TOTAUX	
					des unités.	des montants.
			Fr.			Fr.
I	25		3500	9½	237½	33 250
II	20		2800	3	60	8 400
III	15	140 francs.	2100	6	90	12 600
IV	10		1400	10½	105	14 700
V	5		700	10	50	7 000
VI	3		420	8	24	3 360
				47	566½	79 310

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, en 1897, la somme de	fr. 122 195. 55
Il a versé à la Caisse fédérale pendant la même période	» 105 238. 26
Excédent des payements de la Caisse fédérale	fr. 16 957. 29
Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1897 atteint le chiffre de . .	fr. 111 919. 38
Le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date	» 111 402. 44
Il reste donc pour l'année 1898, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de	fr. 516. 94

Berne, le 29 Janvier 1898.

Le Directeur:
E. Frey.

Vu et approuvé:
Le Département des Postes et des Chemins de fer
Zemp.

PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT

PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK

COMPTES

DE L'EXERCICE 1897

ET

BUDGET

DE L'ANNÉE 1898.

Exercice de 1897 et Budget de 1898.

Compte de 1896.		Budget de 1897.		Recettes.	Compte de 1897.		Budget de 1898.	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
8 252	85	8 000	—	1. Journal	8 540	63	7 500	—
15 884	55	15 000	—	2. Nomenclature	20 104	95	18 000	—
212	20	300	—	3. Statistique	213	—	300	—
4 604	35	2 000	—	4. Vocabulaire	8 393	48	4 000	—
3 523	28	5 000	—	5. Cartes télégraphiques	135	30	3 000	—
2 010	35	2 000	—	6. Circulaires (Remboursements des Compagnies)	2 998	85	2 000	—
20	15	—	—	7. Imprévu	—	—	—	—
34 507	73	32 300	—		40 386	21	34 800	—
784	85	4 000	—	**II. Vente de documents des Conférences**	2 605	95	200	—
96	49	—	—	**III. Imprévu**	159	75	—	—
482	75	250	58	**IV. Solde actif de l'année dernière**	250	58	200	—
35 871	82	36 550	58		43 402	49	35 200	—
				V. Parts contributives des Etats.				
53 558	95	73 449	42	1. Service ordinaire	68 693	05	98 900	—
10 647	05	10 000	—	2. Frais spéciaux des Conférences	10 616	95	—	—
64 206	—	83 449	42		79 310	—	98 900	—
100 077	82	120 000	—		122 712	49	134 100	—

Compte de 1896.		Budget de 1897.		Dépenses.	Compte de 1897.		Budget de 1898.	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
45 300	—	60 240	—	1. Traitements { *a.* personnel permanent	58 684	—	52 500	—
				{ *b.* » temporaire			22 000	—
6 795	—	7 110	—	2. Assurances	9 078	75	7 875	—
—	—	150	—	3. Indemnités	1 859	20	625	—
52 095	—	67 500	—		69 621	95	83 000	—
600	20	500	—	**II. Frais de voyages**	—	—	1 500	—
3 300	—	3 300	—	**III. Loyers**	3 300	—	4 000	—
				IV. Matériel de bureau.				
297	55	800	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	701	64	1 000	—
119	90	500	—	2. Mobilier	603	55	3 000	—
417	45	1 300	—		1 305	19	4 000	—
				V. Frais généraux de bureau.				
627	20	800	—	1. Fournitures de bureau	826	75	800	—
334	—	500	—	2. Eclairage, chauffage, eau, etc.	389	80	800	—
626	97	700	—	3. Affranchissements, ports, emballages, expéditions	787	09	800	—
—	—	—	—	4. Service	1	80	200	—
1 588	17	2 000	—		2 005	44	2 600	—
				VI. Imprimés.				
9 615	65	10 000	—	1. Journal	9 142	20	10 000	—
14 873	35	15 500	—	2. Nomenclature	17 886	25	18 000	—
315	75	300	—	3. Statistique	360	30	500	—
511	35	500	—	4. Vocabulaire	1 506	75	2 000	—
3 708	20	6 900	—	5. Cartes télégraphiques	235	25	5 000	—
2 155	07	2 200	—	6. Circulaires, formulaires	3 609	82	3 000	—
31 179	37	35 400	—		32 740	57	38 500	—
10 647	05	10 000	—	**VII. Frais spéciaux des Conférences**	13 222	40	—	—
—	—	—	—	**VIII. Imprévu**	—	—	500	—
250	58	—	—	**IX. Solde reporté à l'exercice suivant**	516	94	—	—
100 077	82	120 000	—		122 712	49	134 100	—